



Projet pilote de dépistage du cancer colorectal en région de Bruxelles-Capitale  
Complément d'information pour BHAK-FAMGB

- Après 9 années, la couverture de dépistage du cancer colo-rectal (FOBT/iFOBT) à Bruxelles via les médecins généraliste (MG) est de 10 % : 8 % par les médecins généralistes, 2 % par commande sur internet.
- La conclusion est qu'il est préférable de libérer les MG de la charge de l'approvisionnement en kits iFOBT afin qu'ils se concentrent sur le rôle d'information, de sensibilisation, et de suivi des tests iFOBT +
- Un nouveau système d'approvisionnement va être testé avec les 500 pharmacies de Bruxelles (UPB-AVB, OPHARCO).
- C'est un projet pilote de 2 ans. Il sera évalué chaque année selon une liste d'indicateurs.
- Le projet est bilingue.
- Les principes sont identiques : test iFOBT, gratuité, périodicité de 2 ans, tranche d'âge 50-74, exclusions (antécédent de cancer, de colostomie, de coloscopie)
- Chaque personne de la population cible reçoit une invitation personnalisée le mois de son anniversaire, tous les deux ans. Cette invitation est échangeable contre un kit iFOBT dans une pharmacie participante.
- Les kits retirés en pharmacie sont envoyés au laboratoire du CCRef (le même qu'auparavant) avec les coordonnées de la personne et de son médecin traitant.
- Les résultats sont envoyés aux personnes (par courrier) et à leur médecin traitant (adresse e-health)
- Le suivi des résultats positifs est de la responsabilité du médecin traitant.
- Les personnes avec un résultat positif qui n'ont pas effectué de coloscopie 6 mois après le test iFOBT reçoivent un rappel.
- Il n'y a pas d'autre filière d'approvisionnement pendant le projet pilote.
- Le système bénéficie de la logistique d'approvisionnement informatisée des 500 pharmacies ( 5 grossistes répartiteurs Bruxellois).
- Le système bénéficie de la collaboration du Centre Communautaire de Référence (filière de
- Le projet est coordonné par Brumammo et l'UPB/AVB.
- Le projet est financé par la Cocof, la COCOM, la VG. Le CVKO est consulté.

Le système débutera en octobre 2018. Dans les invitations, il y aura un rattrapage des personnes qui n'ont pas été invitées entre juillet et septembre 2018.

Toute information : [colotest@brumammo.be](mailto:colotest@brumammo.be) – 02 736 19 84